



suivez le guide



Mission Locale des Jeunes Toulonnais

Espace Saint Andrieux
10 rue Saint Andrieux - 83000 TOULON
Tél: 04 94 18 97 77
info@mljt.fr - www.mission-locale-toulon.fr





« *Ce n'est pas en tournant
le dos aux choses qu'on
leur fait face* »

PIERRE DAC, HUMORISTE.

► QUELQUES CHIFFRES

5 300 jeunes en moyenne sont **accompagnés chaque année** et reçu environ 5 fois chacun, dont 2 000 sont accueillis pour la première fois.

27% d'entre eux ont un niveau de formation « BAC », 40% un niveau « CAP-BEP »

50,6% sont des jeunes femmes

28% sont issus de zones urbaines sensibles

www.mission-locale-toulon.fr

Les clés

Mission locale les clés pour réussir

Cela fait près de 20 ans que la Mission locale des jeunes toulonnais est l'interlocuteur des 16-25 ans sortis du système scolaire, sur le territoire de Toulon et du Revest.

Formation, emploi, vie sociale, citoyenneté... sont les principaux axes sur lesquels un accompagnement personnalisé est mis en place.

A la Mission Locale des Jeunes Toulonnais, vous **rencontrez des conseillers** pour :

- **Discuter** de vos **préoccupations** et de vos **projets**,
- **Elaborer** votre **parcours vers l'emploi**,
- **Vous informer** sur vos **droits**, sur les **questions de santé**, de **logement**, de **déplacement**,
- Avoir accès à une **offre de service spécifique**.

La concrétisation de votre projet peut passer par plusieurs étapes, et votre conseiller peut vous aider, vous orienter vers le dispositif, le service, le programme au sein de la MLJT ou auprès d'un partenaire le mieux adapté à vos besoins.

Le conseiller rencontré lors de votre inscription restera votre référent pendant toute la durée de votre parcours.

Comment cela se passe-t-il ?

- Dès la **première visite** du jeune, **sans rendez-vous**, un **conseiller** va l'accueillir, qui deviendra son **référent**.
- Un **rendez-vous** est ensuite fixé, à la demande du conseiller ou du jeune pour une bonne **identification du profil et des besoins**.
- **Le jeune** pourra ensuite être sollicité par **le conseiller** sur chaque sujet et sera **force de propositions**.
- Différents **thèmes plus larges** pourront être abordés : santé, déplacement, vie sociale/citoyenneté...
- Ce cheminement ne peut être efficace que s'il y a **écoute, échange et partage** entre les deux, c'est-à-dire : « j'informe mon référent de chaque étape de mon parcours ; mon référent m'informe sur tous les sujets me concernant ».



« Si vous trouvez que
l'éducation coûte cher,
essayez l'ignorance »

DEREK BOK - EX-PRÉSIDENT D'HARVARD

► QUELQUES CHIFFRES

1 200 jeunes bénéficient chaque année de formations orientées par la Mission Locale, dont 50% de formations qualifiantes, une cinquantaine vers l'AFPA.

+ ADRESSES UTILES ET SITES RELAIS

www.orientation-formation.fr

www.vae-paca.org

www.emploinformationpaca.org

www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html

se former

se former

Tout le monde a des compétences, des capacités, des aptitudes dans tel ou tel domaine.

La Mission locale peut aider à les identifier et à construire un parcours professionnel.

« Mon projet est-il clair ou faut-il m'aider à mieux le définir ? ».

Cette question est le préalable à toute action de formation, dans le cadre d'un travail ou dans l'espoir d'en trouver un. Tout au long de la vie, il est possible de s'améliorer, de se former, d'acquérir de nouvelles qualifications.

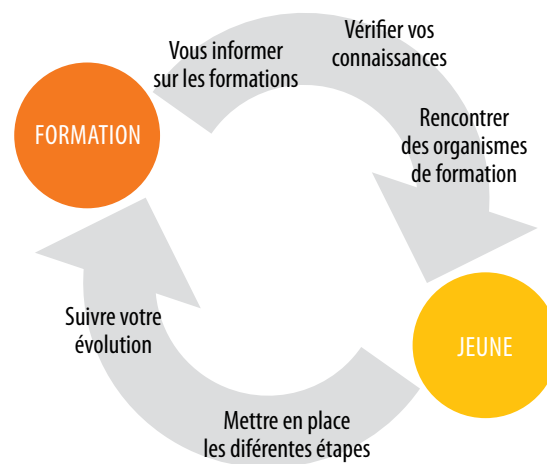
Plusieurs solutions sont envisageables : améliorer ses connaissances générales, se qualifier dans un métier, affiner son savoir-faire en situation dans l'entreprise, vérifier son niveau par un bilan de compétences, s'adapter au marché, ...

La Mission locale, dont c'est l'un des rôles essentiels, vous répond en fonction de vos besoins, de vos capacités et vous oriente vers de la formation initiale, de la formation continue, du bilan de compétences, du contrat de professionnalisation. . .

Se former, c'est se donner un maximum de chance de trouver un travail ou d'en changer.

Quelques exemples de questions que vous pouvez aborder à la MLJT

- J'ai terminé mes études depuis plusieurs années, est-il possible de faire une formation ?
- J'ai déjà réalisé une formation. Puis-je en suivre une autre ?
- Qu'est-ce qu'une VAE ?



Les professionnels de la mission Locale de Toulon vous accompagnent dans votre projet de formation.



« Choisissez un travail
que vous aimez et
vous n'aurez pas à
travailler un seul jour
de votre vie »

CONFUCIUS – PHILOSOPHE

► QUELQUES CHIFFRES

1 500 jeunes en moyenne accèdent à un contrat de travail via la Mission locale

Dont 200 contrats en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation)

La Mission Locale recueille environ 800 offres d'emploi auprès des entreprises locales ou nationales

+ ADRESSES UTILES ET SITES RELAIS

www.mission-locale-toulon.fr

www.pole-emploi.fr

www.pacajob.com

www.afij.org

travailler

travailler

Dans le prolongement de la formation, aider à trouver du travail est au cœur des actions de la Mission locale des Jeunes Toulonnais qui est un véritable guide en la matière.

Elle peut s'appuyer sur les **offres d'emploi** qu'elle recueille en interne (plus de 800 par an), auprès des **entreprises**, et sur un vaste **réseau de partenaires**, à commencer par Pôle Emploi, mais aussi avec les grands groupes nationaux comme ERDF, Veolia, Carrefour, Les Clubs de Vacances... Ce qui profite aussi aux jeunes qui sont mobiles.

Elle peut également aider à se repérer sur les offres des sites internet.

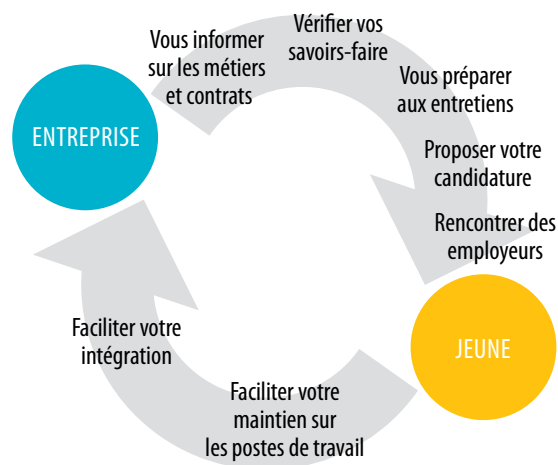
La recherche d'emploi, mais aussi le **CV**, la **lettre de motivation**, le comportement qu'il faut avoir lors d'**entretien**... sont autant d'éléments essentiels qui sont travaillés avec le conseiller.

Lequel, comme son nom l'indique, apporte ses conseils aussi bien sur le projet, l'organisation des démarches, ou les outils qui sont utiles pour faciliter le parcours vers l'emploi.

La Mission Locale connaît les différents contrats de travail et les conditions pour en bénéficier. Elle pourra ainsi renseigner les jeunes et les employeurs.

Quelques exemples de questions que vous pouvez aborder à la MLJT

- Je suis à la recherche d'un emploi, comment m'y prendre ?
- J'ai un litige avec mon employeur.
Qu'est-ce que les Prud'hommes ? Où se trouvent-ils ?
- Qu'est-ce que le Contrat Unique d'Insertion ? Suis-je concerné ?
- Comment diffuser mon CV ? Sur quel(s) site(s) ?
- Est-ce que l'inscription à Pôle Emploi est obligatoire ?



Les professionnels de la mission Locale de Toulon vous accompagnent dans vos démarches d'emploi.



« *L'inventeur de l'escalier habitait sûrement au premier étage* »

PHILIPPE GELUCK - AUTEUR DE BD

+ ADRESSES UTILES ET SITES RELAIS

www.caf.fr/wps/portal

www.anil.org

www.droitdulocataire.fr/



« *Mieux vaut prévenir que guérir* »

PROVERBE FRANÇAIS

+ ADRESSES UTILES ET SITES RELAIS

www.ameli.fr

www.mfpf83.org

www.codes83.org

www.promosoins-toulon.fr/

se loger
se soigner

se loger

Trouver un logement apparaît comme complémentaire à trouver un travail, et souvent tout aussi compliqué !

D'où l'intérêt d'en parler avec son conseiller Mission locale qui pourra vous orienter vers des partenaires et des dispositifs. Comme pour le travail, il faut déterminer tout d'abord les possibilités d'accès au logement.

Sans travail et sans ressources financière, la solution du logement autonome est alors plus que compromise. Il existe des aides financières, dont bien sûr les allocations de la CAF, le LOCAPASS.

Des partenaires pourront répondre à toutes vos questions : ADIL, ALINEA... , et vous aider à concrétiser votre accès à un logement.

Quelques exemples de questions que vous pouvez aborder à la MLJT

- Qu'est-ce qu'un foyer de jeunes travailleurs ?
- J'ai trouvé un logement, mais je n'ai personne qui se porte caution. Comment faire ?
- Comment savoir si je peux obtenir une aide au logement ?

se soigner

La Mission locale mène également des actions de prévention en matière de droit à la santé et de sensibilisation des jeunes à cette vigilance sur eux-mêmes. A tout âge, il est important de s'occuper de sa santé.

Les vaccins aussi sont importants et même obligatoires pour exercer certains métiers. De même que le soin que l'on prend de sa personne joue un rôle dans sa recherche d'emploi. Un problème de vue, d'écoute mal identifié, d'allergie, peut nuire à son parcours professionnel.

Tout le monde a droit gratuitement à un bilan de santé pris en charge par la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) située à La Rode. La MLJT, qui est partenaire du Centre « la Colombe », pourra vous orienter pour faire le point.

La santé passe aussi par une bonne connaissance des différents moyens de contraception, des IST, de la toxicomanie, du tabagisme et des risques liés à la prise de produits illicites. La Mission locale qui organise avec différents partenaires des ateliers favorisant un « mieux être », est là encore un guide vers les bonnes adresses.

Quelques exemples de questions que vous pouvez aborder à la MLJT

- Qu'est-ce que la CMU ?
- Est-ce que je suis couvert par la sécurité sociale alors que je suis au chômage ?
- Comment savoir si j'ai des droits ouverts à la sécurité sociale ?



*« Un intellectuel assis
va moins loin
qu'un con qui marche »*

MICHEL AUDIARD - RÉALISATEUR

+ ADRESSES UTILES ET SITES RELAIS

www.reseaumistral.com

www.varlib.fr/index.php/cg83

www.acep-var.com/ensemblier-gravir.html

www.voitureandco.com

www.laroueverte.com/covoiturage-ville/toulon.html



*« La culture
c'est comme un
parachute, quand on en a
pas on s'écrase »*

PIERRE DESPROGES - HUMORISTE

+ ADRESSES UTILES ET SITES RELAIS

www.varmatin.com/

www.toulon.com/

www.koifaire.com/paca/var,83-d44.html

www.yaquoi.com/

www.tandem83.com/

www.toulontourisme.com/04/sports.htm

www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr/index.php?RID=778&ID=1044

www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr/index.php?ID=175&RID=140

se déplacer

se déplacer

Se déplacer est un des actes courants de la vie, à la fois pour se former, travailler, se loger, se soigner, se divertir. . . La Mission locale est aussi impliquée sur le sujet en temps que relais.

Il existe par exemple des aides à la mobilité financées par le Conseil Régional PACA permettant des prises en charge des transports en commun.

Le réseau MISTRAL assure 2 permanences à la MLJT pour régulariser les litiges (P.V., échelonnement de dettes. . .).

Des ateliers mobilité sont également organisés et encadrés par une conseillère aidant à trouver la bonne solution, à organiser votre déplacement, à prévoir votre budget, votre itinéraire, le choix du mode de transport le mieux adapté. . .

Il est aussi question au sein de la Mission locale de renseigner sur le permis de conduire, les aides possibles, le permis à 1 euros. . .

Des solutions peuvent exister auprès des partenaires pour des prêts de véhicules, du covoiturage. . .

Quelques exemples de questions que vous pouvez aborder à la MLJT

- Est-ce que j'ai droit aux aides à la mobilité ?
- Quelles sont les démarches pour bénéficier du permis à 1 Euro ?

se divertir

se divertir

Les jeunes peuvent bénéficier une fois par an de chèques lecture offerts par le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur. Ils permettent des réductions sur les livres.

L'aire toulonnaise ne manque pas de lieux de divertissement, de sortie, de possibilité de faire du sport ou de la musique. La Mission locale des jeunes toulonnais a recensé à ce propos quelques sites internet, pour tous les goûts.

Par ailleurs, si vous disposez de temps, pensez aussi à vous investir dans la vie associative et citoyenne. Ce ne sont pas non plus les possibilités qui manquent.

Quelques exemples de questions que vous pouvez aborder à la MLJT

- Comment me renseigner sur le Service Civique ?
- Que faire pour créer une association ?
- Quelles sont les démarches pour recevoir des chèques lecture ?



« *Bon droit a besoin d'aide* »

MOLIÈRE, AUTEUR DE THÉÂTRE.

connaitre ses droits

Il existe encore d'autres domaines pour lesquels la Mission Locale peut vous renseigner ou vous orienter. Pour être libre de se déplacer, voyager, passer des examens, bénéficier d'aides, voter, certaines démarches sont nécessaires.

Ainsi, pour refaire une carte nationale d'identité, il faut s'adresser à sa mairie ou accéder au site par Internet ; pour se faire délivrer le permis de conduire, il faut produire la certification de participation à la Journée d'appel de préparation à la défense. Autre exemple, il est important de savoir qu'un justificatif de non imposition peut vous être réclamé, et qu'il est donc utile de faire une déclaration d'impôt.

Quelques exemples de questions que vous pouvez aborder à la MLJT

- Est-il obligatoire de faire la Journée d'appel à la défense.
A quoi cela sert-il ?
- Comment puis-je refaire ma pièce d'identité ?
- Je suis de nationalité étrangère, je désire acquérir la nationalité française.
Comment faire ?
A qui puis-je m'adresser ?
- Comment faire une déclaration d'impôts ?

+ ADRESSES UTILES ET SITES RELAIS

www.mission-locale-toulon.fr

www.pole-emploi.fr

www.cdad-var.justice.fr/

www.toulon.com/

www.var.pref.gouv.fr/

www.defense.gouv.fr/japd/parcours_citoyennete/recensement__1

www.toulontourisme.com/04/sports.htm

connaitre ses droits